



VILLE DE BISCHWILLER

9 place de la Mairie

BP 10035

67241 BISCHWILLER Cedex

Tel : 03.88.53.99.53

Fax : 03.88.63.52.12

www.bischwiller.com

PROCÈS-VERBAL

Séance du conseil municipal du lundi 27 janvier 2014, en salle des séances.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2013
- 3 - Délégations du conseil municipal au Maire : information sur les décisions prises
- 4 - Compte-rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2013 et du 20 janvier 2014

AFFAIRES FINANCIÈRES

- 5 - Budget primitif 2014 de la Ville de Bischwiller et fixation des taux d'imposition
- 6 - Budget primitif 2014 du Service de l'Eau
- 7 - Budget primitif 2014 du lotissement "Le Domaine de la Clé des Champs"
- 8 - Appel à l'emprunt pour l'exercice 2014
- 9 - Divers travaux prévus au budget 2014 : demande de subventions

TRAVAUX

- 10 - Autorisation pour déposer des demandes d'urbanisme

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

- 11 - Acquisition d'un terrain rue Profonde (consorts HUGUENEL)
- 12 - Acquisition d'un terrain rue de Gries - alignement de voirie
- 13 - Taxe d'urbanisme : remise gracieuse de pénalités

RESSOURCES HUMAINES

- 14 - Modification de l'état des effectifs : création d'un poste de technicien principal 1ère classe

Membres en fonction :	33
Membres présents :	27
Membres absents non-excusés :	2
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	4

Membres présents :

Bischwiller réussit ! :

Mme THOMAS Nicole, Maire
M. ECKERT René, Adjoint au maire
Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire
Mme LITT Monique, Adjoint au maire
Mme LERCH Isabelle, Adjoint au maire
M. BARTHOLOME Maurice, Adjoint au maire
M. GIROUD Claude, Adjoint au maire
M. KUNTZEL Jean-Claude, Adjoint au maire
Mme FREIS Simone, Adjoint au maire
Mme LIEB Agnès, Conseiller municipal
M. MARTZ François, Conseiller municipal
M. JUNG Jean-Jacques, Conseiller municipal
M. HUTTEL Gilbert, Conseiller municipal
Mme LAMOTTE Anne-Marie, Conseiller municipal
Mme VOGT Sophia, Conseiller municipal
M. BEYROUTHY Gabriel, Conseiller municipal
Mme JUNG Blandine, Conseiller municipal
M. UNGETHUM Hubert, Conseiller municipal
M. BASAK Metin, Conseiller municipal
M. RIFF Stéphane, Conseiller municipal
M. GRISSMER Jean-Paul, Conseiller municipal

Bischwiller unie :

M. NETZER Jean, Lucien, Conseiller municipal
M. BECKER Gérard, Conseiller municipal
Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, Conseiller municipal

Tous ensemble pour Bischwiller :

M. GRESS Raymond, Conseiller municipal
Mme MULLER Michèle, Conseiller municipal
M. DATIN Jean-Pierre, Conseiller municipal

Membre(s) absent(s) excusé(s) sans pouvoir :

Néant

Membre(s) absent(s) non-excusé(s) :

Bischwiller réussit ! :

Mme ZALEM Emine, Conseiller municipal

Bischwiller unie :

M. GUTEKUNST Michael, Conseiller municipal

Membre(s) absent(s) excusé(s) avec pouvoir :

Mme MENGES Yolande, Adjoint au maire (Bischwiller réussit !), pouvoir à Mme THOMAS Nicole, Maire (Bischwiller réussit !).
M. KREB Jean-François, Conseiller municipal (Bischwiller réussit !), pouvoir à M. ECKERT René, Adjoint au

maire (Bischwiller réussit !).

Mme RIFF Elodie, Conseiller municipal (Bischwiller réussit !), pouvoir à M. HUTTEL Gilbert, Conseiller municipal (Bischwiller réussit !).

Mme GROSSHOLTZ Valérie, Conseiller municipal (Bischwiller unie), pouvoir à M. NETZER Jean, Lucien, Conseiller municipal (Bischwiller unie).

Le 27 janvier 2014 à 19h30, le Conseil Municipal de la Ville de Bischwiller, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des séances, sous la présidence de Mme THOMAS Nicole.

I – AFFAIRES GÉNÉRALES

Point n°1 – Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par Mme THOMAS Nicole, Maire.

Conformément à l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, lors de chacune de ses séances, désigne son secrétaire.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- DESIGNER Madame VOGT Sophia, conseillère municipale du groupe « Bischwiller réussit ! », comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

Point n°2 – Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2013

Rapport présenté par Mme THOMAS Nicole, Maire.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2013 a été transmis à tous les conseillers.

Observations formulées : néant.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- APPROUVER le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2013.

Adopté à la majorité.

Pour :

24 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRISSMER Jean-Paul, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Abstention :

7 : M. BECKER Gérard, M. DATIN Jean-Pierre, M. GRESS Raymond, Mme GROSSHOLTZ Valérie, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, Mme MULLER Michèle, M. NETZER Jean, Lucien,

Point n°3 – Délégations du conseil municipal au Maire : information sur les décisions prises

Rapport présenté par Mme THOMAS Nicole, Maire.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est rendu compte ci-après des décisions que j'ai prises dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal m'a données :

Décisions de non préemption :

Date de la DIA	N° de section	N° de parcelle	Superficie	Lieu-dit	Prix	Nature	Date de la décision
26/11/2013	42	457/142 (parking)	1 606 m ²	3 rue du Renard	1 500,00 €	parking	6 décembre 2013
03/12/2013	81	793/8	1 124 m ²	3 rue du Roethbaechel	190 000,00 €	terrain bâti	6 décembre 2013
10/12/2013	31	70/19	509 m ²	14 rue des Frênes	163 000,00 €	habitation	11 décembre 2013
06/12/2013	15	106	237 m ²	30 rue des Menuisiers	100 000,00 €	habitation	12 décembre 2013
11/12/2013	42	221/27	300 m ²	16 rue Erckmann Chatrian	Echange avec lots 13 et 36 - 1 r du Renard - valeur : 120 000 €	habitation	16 décembre 2013
09/12/2013	31	68/19	411 m ²	18 rue des Frênes	154 000,00 €	habitation	18 décembre 2013
10/12/2013	4 et 48	32/1, 7 - 123/8 - 129/9 - 137/008	5 214 m ²	10 impasse de la Bleiche	200 000,00 €	habitation	19 décembre 2013
18/12/2013	6	98/11 et 101/11	2 736 m ²	8 rue des Serruriers	adjudication forcée	habitation	20 décembre 2013
16/12/2013	11 et 89	51/3, 4, 5, 6, 7 - 225/72, 227/113	29 103 m ²	49 rue de Rohrwiller	1 481 280,00 €	terrain bati	20 décembre 2013
20/12/2013	21	33	247 m ²	14 rue des Rames	224 000,00 €	terrain bati	30 décembre 2013
27/12/2013	13	86/35 et 146/35	171 m ²	6 et 4 rue de Rohrwiller	95 000,00 €	terrain bati	30 décembre 2013
06/01/2014	35	278/34 - 293 - 294/36 - 286/36	1 660 m ²	13 rue de Weitbruch	395 000,00 €	terrain bati	10 janvier 2013
10/01/2013	2	71/23	644 m ²	11 rue de la Tuilerie	143 000,00 €	terrain bati	13 janvier 2013
08/01/2014	7	23/13 - 34/14	555 m ²	39 rue de Rohrwiller	55 000,00 €	terrain non bati	14 janvier 2014

Locations :

Objet et localisation	Coordonnées cadastrales	Superficie	Nom du locataire	Montant du loyer	Date d'effet	Durée
Location d'un garage	Section 28, n° 40	59,28 ares (parcelle)	M. GODES Mustafa	35 € mensuels	01.01.2014	3 ans, renouvelables
Location d'un jardin familial rue de la Garance / Luhberg – n° 1	/	/	Mme GORGUN Hasan	45 € annuels	01.01.2014	1 an, tacite reconduction
Location d'un jardin familial rue de la Garance / Luhberg – n° 6	/	/	M. KAISER Freddy	45 € annuels	01.01.2014	1 an, tacite reconduction
Location d'un jardin familial rue de la Garance / Luhberg – n°12	/	/	M. YILMAZ Erol	45 € annuels	01.01.2014	1 an, tacite reconduction
Location d'un jardin familial rue de la Garance / Luhberg – n°13	/	/	M. JUNG Robert	45 € annuels	01.01.2014	1 an, tacite reconduction

Marchés à procédures adaptées passés entre le 05.09.2013 et le 05.11.2013:

Objet du marché	Intitulé des lots	Date de marché	Titulaire du marché	Montant T.T.C. du marché
Travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue de Marienthal	Lot unique	19/12/2013	JEAN LEFEBVRE ALSACE 5, rue du Ried – CS 80307 SCHWEIGHOUSE/MODER 67507 HAGUENAU CEDEX	115 900,17 €
Achat et livraison de vêtements de travail et E.P.I.	Lot unique	27/12/2013	TEXPRO Equipements de Protection Individuelle 57170 MORVILLE Lès VIC	Montant annuel : Minimum : 7 000,00 € TTC Maximum : 14 000,00 € TTC
Prestations de services d'assurances	Lot n° 1 : assurance responsabilité civiles et risques annexes	20/12/2013	PNAS 159, rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS	4 529,93 €
	Lot n° 2 : assurance dommages aux biens et risques annexes		SMACL 141, Avenue Salvador Allende 79031 NIORT CEDEX 9	23 786,14 € <i>Formule franchise 1 000 € sauf bris de glace 100 € Options : bris de machine (sans franchise) – expositions permanentes (franchise 100 €) – expositions tempo- raires (franchise 100 €)</i>

Extension de la trame verte	Lot n° 2 : chemine- ments piétons	07/01/2014	SAG VIGILEC SAS ZA SUD 5 rue Louis Bahner - BP 90131 67603 SELESTAT CEDEX	157 806.30 €
	Lot n° 3 : éclairage réseaux secs		ENTREPRISE JEAN LE- FEBVRE ALSACE ZI du Ried – SCHWEI- GHOUSE SUR MODER	128 096.98€ Option : 1 758.12 €
	Lot n° 4 : mobiliers jeux		THIERRY MULLER SAS 10 rue du Commerce 67118 GEISPOLSHHEIM-GARE	107 030.22 €

Dons :

07/11/2013, don aux archives municipales de Monsieur Pierre RINCKENBERGER 5 rue Pasteur à BISCHWILLER

- RINCKENBERGER, *Bière Rinckenberger*, sans date (années 30 ?), impression couleur sur papier encollé. (x 5 exemplaires)
- Brasserie RINCKENBERGER, *Bière de luxe. La Couronne*, sans date (années 50 ?), impression couleur sur papier encollé. (x 5 exemplaires)

18/11/2013, don aux archives municipales d'un journal et d'un document d'état civil de Monsieur Pierre KREBS 20 rue du Centre à SAALES

- Jacques et Rodolphe KREBS, *Journal de chant et d'écrits*, 1870 et 1914-1918, carnet avec encre sur papier imprimé. 15,7 x 10,5 x 1,5 cm
- *Fiche familiale d'état civil de Rodolphe Krebs*, 14/12/1962, impression et encre sur papier.

29/11/2013, don aux archives municipales de documents papiers de Madame GROSS 2 rue des Bouleaux à OBERHOFFEN-SUR-MODER

- Famille Moscherosch-Gross et amis de la famille, photographies (x 14 pièces)
- SANDMANN, Maison Kamerzell à Strasbourg, carte postale encadrée, années 1940, impression lithographiée 16,5 x 20,5 cm
- Jacqueline MOSCHEROSCH, *Journal intime*, 1943 à 1944, encre sur papier imprimé 20 x 15 cm
- Divers documents papiers (cartes d'abonnements, cartes de visites, années 1930-1940, papier imprimé et encre sur carton (x 50 pièces)
- Julie DOTT et famille MOSCHEROSCH, correspondance diverse, années 1930-1940, encre sur papier, cartes postales et timbres (x 15 pièces)
- Alfred HAEGLE, divers papiers d'identités français et allemands (x 10 pièces)

Le Conseil Municipal est appelé à :

- EN PRENDRE ACTE.

Ce projet entendu, le conseil prend note du présent rapport.

Point n°4 – Compte-rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2013 et du 20 janvier 2014

Rapport présenté par M. ECKERT René, Adjoint au maire.

Le conseil communautaire s'est réuni le 17 décembre 2013 en mairie de Bischwiller. La séance portait sur la modification des statuts du SMIEOM. Cette démarche était nécessaire pour acter l'adhésion de la comcom de l'Uffried au SMIEOM, et l'extension du périmètre du syndicat qui en découle. Cette adhésion intervient dans le cadre de la création de la nouvelle communauté de communes du Pays Rhénan, avec effet au 1^{er} janvier 2014, issue de la fusion des comcom de l'Espace Rhénan, Rhin-Moder, Gamsheim-Kilstett et Uffried), car la comcom de l'Uffried était la seule à ne pas être membre du SMIEOM. Le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts à l'unanimité.

La première séance de l'année 2014 a eu lieu à Schirrhoffen le 20 janvier 2014.

Le conseil communautaire a pris acte des décisions suivantes prises par le Président :

- une convention d'occupation de locaux au parc d'activités les Couturiers a été signée avec la société Talladega qui occupe un hall dans l'hôtel d'entreprises artisanales et qui intervient dans l'événementiel
- un emprunt de 2 M€ sur 15 ans a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour financer les investissements de l'exercice 2013
- un lot a été attribué à l'entreprise Sotravest pour un montant de 51 441 € dans le cadre du marché d'aménagement du carrefour rues des Rames – des Ecoles à Bischwiller
- 8 avenants ont été passés dans le cadre des marchés portant sur les travaux de voirie route de Schirrhein à Oberhoffen-sur-Moder, l'extension de la trame verte et l'aménagement de voirie autour du carrefour rues de Marienthal, du Général Rampont et de Haguenau à Bischwiller, et enfin la construction d'une salle multi-activités à Kaltenhouse.

Le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts du SCOTAN suite à la création de la communauté de communes de l'Outre-Forêt, issue de la fusion des comcom de Hattgau et du Sultzerland.

Le point principal de la séance a été le débat d'orientation budgétaire.

Concernant le budget principal, il faut relever que des augmentations des dépenses de fonctionnement seront inévitables cette année en raison de la hausse des fluides, des coûts du périscolaire et des nouveaux coûts liés à la mise en service de la salle multi-activités de Kaltenhouse.

Les recettes de fonctionnement risquent d'être sensiblement égales à celles de 2013 puisque la revalorisation des bases sera plus faible que les années précédentes, les dotations de l'Etat seront en baisse ou tout juste maintenues. Malgré un contexte économique et social défavorable, la pression fiscale ne sera pas augmentée en 2014, comme en 2012 et en 2013.

En investissement, les grands projets déjà décidés seront menés à terme ou commencés en 2014, à savoir : salle multi-activités de Kaltenhouse (fin des travaux au printemps), extension de la salle polyvalente de Schirrhein – Schirrhoffen, travaux de mise en accessibilité des salles des fêtes d'Oberhoffen-sur-Moder et de Rohrwiller, 1^{ère} tranche des travaux d'étanchéité au centre sportif couvert de Bischwiller, travaux de mise en conformité des équipements sportifs et salles des fêtes et enfin, travaux de voirie (notamment carrefour route de Haguenau/Marienthal/rue Gal Rampont et la rue d'Oberhoffen à Bischwiller).

Divers travaux sont prévus au budget assainissement cette année, il s'agit de travaux inscrits au contrat pluriannuel 2013-2014 ainsi que des travaux non inscrits car non subventionnables. Des études diagnostic sont prévues pour préparer le prochain contrat pluriannuel.

Le budget développement économique présente un déficit global de 156 000 € à fin 2013 Les recettes locatives du parc d'activités les Couturiers ont baissé, 8 bureaux de l'hôtel tertiaire sont disponibles et certains loyers non recouverts risquent d'être perdus. En 2014 est attendue une recette de 111 800 € pour la vente des deux terrains (décidées par le conseil en séance du 14.10.2013).

Enfin, le budget ordures ménagères dégage un résultat fin 2013 estimé à 72 000 € d'exédent. Le montant des redevances 2013 s'élève à 1,632 M€ contre 1.328M€ en 2012. A partir de 2014, les montants devraient être plus constants car la redevance est désormais fixée semestriellement et non plus annuellement.

Le conseil communautaire a ensuite validé la liste des travaux pouvant bénéficier de subventions de la part de l'Etat, de la Région et du Département.

La modification n° 7 du POS a été approuvée. Elle concerne essentiellement le projet de lotissement « Binsen » à Oberhoffen-sur-Moder.

Enfin, le conseil communautaire a donné son accord pour le renouvellement du poste de technicien contractuel affecté au système d'information géographique (SIG).

Le Conseil Municipal est appelé à :

- EN PRENDRE ACTE.

Ce projet entendu, le conseil prend note du présent rapport.

II – AFFAIRES FINANCIÈRES

Point n°5 – Budget primitif 2014 de la Ville de Bischwiller et fixation des taux d'imposition

Rapport présenté par Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire.

Le débat d'orientation budgétaire du 16 décembre dernier a permis de constater que la situation financière de la Ville est saine et confortée dans la durée.

Le budget 2014 qui vous est présenté tient compte dans ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, des actions et projets menés tant en direction des personnes, de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées en passant par les scolaires, qu'en matière de culture et de sport ou encore de sécurité et de cadre de vie, tel que cela vous a été présenté lors de ce même DOB.

Ce budget intègre, comme les années précédentes, les résultats de l'exercice antérieur.

Résultats 2013 :

	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013
Dépenses de Fonctionnement	9 967 355,67 €	9 189 475,08 €	9 023 985,97 €
Recettes de Fonctionnement	13 984 790,37 €	13 748 001,75 €	14 508 275,31 €
Excédent de fonctionnement	4 017 434,70 €	4 558 526,67 €	5 484 289,34 €
Dépenses d'Investissement	5 029 469,85 €	4 474 916,91 €	5 283 833,53 €
Recettes d'Investissement	3 432 585,20 €	3 018 605,71 €	2 823 364,27 €
Besoin de Financement	1 596 884,65 €	1 456 311,20 €	2 460 469,26 €
Excédent global dégagé	2 420 550,05 €	3 102 215,47 €	3 023 820,08 €

Avec l'intégration de ces résultats, le budget primitif 2014 de la Ville de Bischwiller se présente comme suit :

	2013	2014	
Section d'Investissement			Variation BP+REPORTS / BP+REPORTS
* Dépenses	8 200 000.00 €	11 220 000.00 €	36.83%
* Recettes	8 200 000.00 €	11 220 000.00 €	
Section de Fonctionnement			Variation BP+REPORTS / BP+REPORTS
* Dépenses	13 365 000.00 €	13 500 000.00 €	1.01%
* Recettes	13 365 000.00 €	13 500 000.00 €	

Le total du Budget Primitif et des reports s'élève à 24 720 000 € contre 21 565 000 € en 2013.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'élève à 13 500 000 € contre 13 365 000 € en 2013, soit une augmentation de 1.01 %. A l'intérieur de la section, les différents chapitres n'évoluent pas de la même façon.

- **I.1. Les recettes de fonctionnement**

Les recettes hors excédent de fonctionnement reporté s'élèvent dans le budget proposé à 10 476 179,92 € contre 10 262 784,53 € en 2013, soit une progression de 2.08 %. La prudence sur les dotations et compensations a été de mise comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires.

Financement FONCTIONNEMENT	13 500 000,00 €	en %	
Produits des services et du domaine, participations, divers	1 226 179,92 €	9,08%	
Trois taxes ménages + CFE	2 800 000,00 €	20,74%	26,80%
CVAE + IFR + TASCOM	423 000,00 €	3,13%	
Autres impôts et taxes	395 000,00 €	2,93%	
Dotation Globale de Fonctionnement + D.S.U. + D.S.I.	4 050 000,00 €	30,00%	41,72%
Compensations de l'Etat (Impôts) et Dotations diverses	625 000,00 €	4,63%	
Compensations réforme de TP (FNGIR + DCRTP)	957 000,00 €	7,09%	
Excédent reporté	3 023 820,08 €	22,40%	

- **Les recettes fiscales (chap 73)**

Le montant de ce chapitre est de 4 250 000 € contre 4 090 000 € en 2013 (+ 3.9 %).

Comme annoncé dans le débat d'orientations budgétaires, il est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité en 2014.

Vu la revalorisation des bases fixée par la loi de finances à 0.9 % et vu que les services fiscaux nous ont annoncé une baisse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, le montant des recettes fiscales est estimé à 3 223 000 € (2 800 000 € + 423 000 €) contre 3 115 000 € en 2013.

Le Fonds national de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) est estimé à un montant prévisionnel de 632 k€ contre 652 k€ en 2013.

Dans les autres impôts et taxes, on trouve la taxe sur les droits de mutations (150 k€ contre 100 k€ en 2013), la taxe sur l'électricité pour 170 k€, la taxe sur la publicité (15 k€) et les droits de place pour les marchés et les braderies (60 k€).

- **Les dotations, subventions et participations (chap 74)**

Les dotations, subventions et participations sont inscrites à hauteur de 5 000 000 €, en progression de 0,60 % par rapport au BP 2013, du fait de l'inscription de la dotation de l'Etat dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires avec une estimation de 93 800 € pour l'année 2014.

	BP 2013	BP 2014	Variation
D. G. F.	3 450 000.00 €	3 350 000.00 €	-2.90%
D.S.U.	600 000.00 €	700 000.00 €	16.67%
Dotation de péréquation	100 000.00 €	100 000.00 €	0.00%
Compensation réforme TP	325 000.00 €	325 000.00 €	0.00%
Alloc compensatrices T.P.	102 000.00 €	102 000.00 €	0.00%
Alloc compensatrices F.B.	15 000.00 €	15 000.00 €	0.00%
Alloc compensatrices T.H.	100 000.00 €	100 000.00 €	0.00%
Autres dotations, allocations	278 000.00 €	308 000.00 €	10.79%
TOTAL	4 970 000.00 €	5 000 000.00 €	0.60%

- **Les produits des services et du domaine et les autres produits de gestion courante (chap 70 et 75)**

Avec une prévision de 1 100 000 € (820 000 € au chapitre 70 et de 280 000 € au chapitre 75), ils regroupent

les différentes recettes en provenance du patrimoine communal (concessions du cimetière, occupation du domaine public, fermage, chasse, revenus d'immeubles), ainsi que la participation de la communauté de communes aux moyens généraux.

- **L'excédent de fonctionnement**

Comme évoqué en introduction, la reprise de l'excédent de fonctionnement sur l'exercice 2014 s'élève à 3 023 820,08 € contre 3 102 215,47 € en 2013.

- **I.2. Les dépenses de fonctionnement**

- Les charges à caractère général (chapitre 011) sont en augmentation de 6,50 % par rapport au BP 2013, avec notamment les nouvelles dépenses dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires liées aux ateliers associatifs (+ 30 500 €), mais aussi le remboursement à la Communauté des communes du surcoût du périscolaire du fait du passage à 4.5 jours par semaine (15 000 €), le nettoyage des écoles (+ 10 k€) et les coûts liés aux fluides (eau, électricité et gaz), les cotisations d'assurance, le contrôle de la qualité de l'air dans les écoles maternelles et à la crèche 27 k€ (nouvelle obligation) et diverses dépenses d'entretien avec l'augmentation du taux de TVA de 19,6 % à 20 %.
- les charges de personnel (chapitre 012) augmentent de + 4,15% du fait de l'augmentation de la cotisation retraite et en prévision de la revalorisation projetée des agents de catégorie C, ils apparaissent à 5 270 000 € contre 5 060 000 € en 2013.
- Le chapitre 65 : *charges de gestion courante* augmentent de 135 k€ soit 8,49 %. Cette progression est principalement due à la subvention pour la fête des fifres (66 000 €).
- Le chapitre 66 : *charges financières* est en diminution de 8,57 % par rapport au BP 2013, du fait du recours très faible à l'emprunt depuis 2008 (seulement 500 000 € en 2009).
- Le reversement habituel à la Communauté de Communes de l'allocation de compensation de taxe professionnelle du chapitre 73 « *Reversements* » est en baisse par rapport au montant de l'année précédente (315 000 €).
- Le chapitre 022 : *dépenses imprévues* est la variable d'ajustement (9 375 €)
- Le montant du prélèvement (chapitre 023) est proposé à 3 860 000 € contre 4 160 000 € en 2013, soit en baisse de 7,21%.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- **II.1. Les dépenses d'investissement**

Elles s'élèvent à 11 220 000 € (BP+Reports) contre 8 200 000 € en 2013 et sont composées de 3 grandes catégories.

La 1^{ère} catégorie comprend les dépenses d'équipement inscrites au Budget Primitif, reports compris, (chapitres 20, 21 et 23) et s'élève à 7.996 M€ contre 5664 M€ en 2013, soit une augmentation de 41 %. Il est précisé que les reports correspondent à des actions engagées à ce jour.

En nouvelles inscriptions, le chapitre 20 s'élève à 65 400 € et correspond à

- l'acquisition de logiciels informatiques pour 28 400 €,
- des frais d'études pour 35 000 € sur le patrimoine de la Ville et 2 000 € pour les diagnostics sur la vitalité des arbres au Parc du Château et à l'arrière du Lion d'or

Le chapitre 21 avec 1 173 450 € comprend :

- 770 000 € pour diverses acquisitions immobilières (terrains ou bâtiments selon les opportunités qui pourraient se présenter au courant de l'année)
- l'acquisition de matériel informatique pour 73 200 € (renouvellement de PC pour les services administratifs et les écoles, des TBI dans les écoles, des copieurs, une infrastructure virtuelle pour le plan de continuité d'activité et le renforcement du stockage virtuel)
- les acquisitions de matériel roulant, mobilier et matériel divers pour le fonctionnement des services pour 398 288 € (1 nacelle, 1 camionnette plateau, 1 véhicule, du matériel pour les animations sportives, etc).

Le chapitre 23 (4 507 000 €) comprend

- d'importants travaux d'amélioration dans les écoles primaires et maternelles pour un montant de 488 300 € contre 580 250 € en 2013
- 3 420 200 € pour les travaux sur des bâtiments communaux contre 1 933 500 € en 2013, dont 2.5 M€ poula

restructuration de la Mairie, 224 k€ pour le réaménagement du cimetière 2^e tranche, 40 k€ pour la mise en place d'une chaudière individuelle au gaz au Musée de la Laub et 40 k€ de travaux d'amélioration à la Maison des Arts

- 336 000 € pour les travaux d'éclairage public
- 222 500 € pour les aménagements d'espaces verts (rénovation de la trame verte 1^{ère} tranche, Rue Rampont entre la Rue Chérifi et la Rue de Haguenau).

La 2^{ème} catégorie de dépenses d'investissement est constituée du remboursement de la dette en capital pour 600 000 € contre 585 000 € au budget primitif 2013. Les 15 000 € supplémentaires figurant au chapitre 16 correspondent à des dépôts et cautionnements reçus.

La 3^{ème} catégorie s'élève à 2 588 784,84 € contre 1 491 766 € au BP 2013 dont :

- 10 000 € supplémentaires pour le chapitre 204 « subventions d'équipements versés » affectés aux ravalements de façades aux particuliers et aux artisans et commerçants
- 2 500 € pour l'acquisition de parts sociales de la SOCONEC aux époux SCHAAF
- 17 000 € au chapitre 27 pour le versement de l'avance remboursable à Alsabail dans le cadre du projet d'extension de la société « Arts et Portail »
- 85 000 € au chapitre 458 des « Travaux sous mandats » Rue de l'Artisanat
- 2 460 469,26 € pour la reprise du besoin de financement de l'exercice 2013 sur 2014 (contre 1 456 311 € au BP 2013). Le même montant apparaît en recette d'investissement au chapitre 10 pour combler ce besoin de financement.
- 13 815,58 € sur le chapitre 020 en dépenses imprévues.

- II.2. Les recettes d'investissement

Il y a 3 grandes catégories de recettes d'investissement :

- **L'autofinancement**

L'autofinancement brut par le biais du prélèvement sur la section de fonctionnement s'élève à 3 860 000 € dont 600 000 € sont affectés au remboursement du capital et 3 260 000 € constituent l'autofinancement net, contre 3 570 000 € au budget primitif 2013.

L'amortissement des équipements et de certaines charges financières telles que les subventions d'équipement représente 420 000 €, soit un montant supérieur à 2013 (400 000 €).

Ainsi, une somme de 4 280 000 € contre 4 530 000 € en 2013, est prélevée sur les recettes de fonctionnement, au profit du financement de la section d'investissement. Ce montant permet de couvrir 48 % des dépenses d'investissement inscrites au BP (hors reports).

- **Les cessions d'immobilisations**

Le budget primitif 2014 ne contient pas de prévisions de cessions d'immobilisations.

- **l'emprunt**

En tenant compte de l'autofinancement prévisionnel, le montant inscrit en emprunt est estimé à 3 631 613,74 € contre 918 998,63 € en 2013. Il est rappelé que la Ville n'a eu recours à l'emprunt entre 2008 et 2013 qu'à hauteur de 500 k€.

- **les subventions et autres participations**

Au chapitre 10 sont inscrits 2 720 469,26 € contre 1 716 311,20 € en 2013, soit 200 000 € pour le fond de compensation de la TVA, 60 000 € pour la taxe locale d'équipement et 2 460 469,26 € à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », pour combler le besoin de financement du même montant en dépenses d'investissement.

Au chapitre 13 sont prévus 257 000 € contre 460 000 € en 2013 au titre des subventions d'équipement de l'Etat, de la Région et du Département, avec notamment les nombreux travaux dans les écoles maternelles et primaires, la mairie, la trame verte. Il faut rajouter les reports de subventions attendues pour 305 917 € contre 97 190,17 € en 2013.

Le tableau suivant montre les grandes masses de financement de la section d'investissement :

	BP+Reports		
Financement INVESTISSEMENT	11 220 000,00 €	en %	
Autofinancement Net (Virement à la section d'investissement – remboursement du capital)	3 260 000,00 €	29,06%	38,15%
Amortissement, Provisions, Transferts	420 000,00 €	3,74%	
Prélèvement pour remboursement de capital	600 000,00 €	5,35%	
Cessions d'immobilisations prévisionnelles	0,00 €	0,00%	
Appel à l'emprunt	3 631 613,74 €	32,37%	
Subventions	562 917,00 €	5,02%	
Autres Financements	2 745 469,26 €	24,47%	

En conclusion, le conseil municipal est appelé à adopter le budget principal de la Ville de Bischwiller sur la base des éléments explicités ci-avant et de voter le maintien des taux de fiscalité de 2013.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- APPROUVER le Budget Primitif 2014 et les Reports de crédits – "VILLE de BISCHWILLER", se décomposant comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	BP 2014	REPORTS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Dépenses	8 969 634,84 €	2 250 365,16 €	11 220 000,00 €
Recettes	10 914 083,00 €	305 917,00 €	11 220 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2014	REPORTS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Dépenses	13 500 000,00 €	0,00 €	13 500 000,00 €
Recettes	13 500 000,00 €	0,00 €	13 500 000,00 €

- VOTER les crédits des sections "Fonctionnement" et "Investissement" par Chapitre,
- VOTER le maintien des taux de fiscalité de 2014 comme suit,

	Taux votés 2013	Taux votés 2014
Taxe d'Habitation	15,26%	15,26%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	8,72%	8,72%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	30,22%	30,22%
Cotisation Foncière des Entreprises	13,63%	13,63%

- APPROUVER les subventions d'équipement et de fonctionnement inscrites dans l'annexe correspondante du budget,
- APPROUVER l'état des effectifs du personnel.

Adopté à la majorité.

Pour :

24 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRISSMER Jean-Paul, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES

Yolande, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Contre :

4 voix : M. BECKER Gérard, Mme GROSSHOLTZ Valérie, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. NETZER Jean, Lucien,

Abstention :

3 : M. DATIN Jean-Pierre , M. GRESS Raymond, Mme MULLER Michèle,

Point n°6 – Budget primitif 2014 du Service de l'Eau

Rapport présenté par Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire.

Le Budget Primitif de l'Exercice 2014 - "Service de l'EAU" se présente comme suit :

Section d'Investissement	
Dépenses	360 000.00 €
Recettes	360 000.00 €
Section d'Exploitation	
Dépenses	140 000.00 €
Recettes	140 000.00 €

⇒ la réalisation budgétaire 2013 permet de dégager un excédent global de 46 k€ contre 147 k€ en 2012.

Comme pour le budget principal, les résultats de 2013 seront intégrés par anticipation dès le budget primitif 2014.

Notre structure budgétaire :

⇒ les **recettes d'exploitation**

Elles proviennent exclusivement de la surtaxe communale pour 82 230,54 €, de l'écriture d'amortissement de subventions d'équipement pour 11 000 € et de la reprise de l'excédent 2013 sur 2014 (46 769,46 €).

⇒ les **dépenses d'exploitation**

Elles comprennent :

- les charges de personnel - chapitre 012 - (9 % des dépenses) qui concernent les avantages en nature des anciens agents de l'usine municipale (frais de gaz et d'électricité)
- les charges à caractère général - chapitre 011 - (14 % des dépenses) qui portent sur l'entretien du réseau.
- les charges financières représentent environ 8 % des dépenses
- les amortissements sur réseau constituent 23 % des dépenses
- le virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement représente 43 % des dépenses
- les dépenses imprévues pour 3%.

⇒ les **recettes d'investissement**

Elles sont composées du remboursement de la TVA par le biais de la Lyonnaise des Eaux (20 000 €), des amortissements sur le réseau (32 000 €) et du prélèvement de la section d'exploitation prévue à hauteur de 60 000 €.

Une somme de 105 547,98 € est prélevée sur les recettes d'exploitation, au profit du financement de la section d'investissement, la variable d'ajustement étant constituée par les emprunts (142 452,02 €).

⇒ les **dépenses d'investissement**

En 2013, les travaux ont concerné principalement la Rue du Cimetière et des petites interventions Rue du Ried et Rue de la Gravière.

Les dépenses nouvelles d'investissement prévues en 2014 (220 000 €) concernent les remplacements de conduites d'eau potable dans la route de Marienthal, la Rue de Reims et la Rue du Noyer. Tous ces travaux sont prévus en coordi-

nation avec d'autres travaux : de la voirie pour la 1^{ère} et de l'assainissement pour les deux dernières rues.

A noter qu'il y a quatre prêts en cours sur le budget annexe de l'eau. Le remboursement du capital se chiffrera à 20 000 € en 2014. Le dernier prêt a été souscrit fin avril 2012 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 60 000 €. Il n'y a pas eu d'appel à l'emprunt sur l'exercice 2013.

Les dépenses imprévues s'élèvent à 3 452,02 € et les écritures pour les amortissements de subventions d'équipement à 11 000 €.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- APPROUVER le Budget Primitif 2014 "SERVICE de l'EAU", se décomposant comme suit:

Section d'Investissement

- Dépenses d'Investissement.....360 000,00 €
- Recettes d'Investissement.....360 000,00 €

Section d'Exploitation

- Dépenses d'Exploitation.....140 000,00 €
- Recettes d'Exploitation.....140 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	BP 2014	REPORTS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Dépenses	360 000,00 €	0,00 €	360 000,00 €
Recettes	360 000,00 €	0,00 €	360 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	BP 2014	REPORTS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Dépenses	140 000,00 €	0,00 €	140 000,00 €
Recettes	140 000,00 €	0,00 €	140 000,00 €

- VOTER les crédits des sections "Exploitation" et "Investissement" par Chapitre.

Adopté à la majorité.

Pour :

27 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. DATIN Jean-Pierre, M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRESS Raymond, M. GRISSMER Jean-Paul, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, Mme MULLER Michèle, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Abstention :

4 : M. BECKER Gérard, Mme GROSSHOLTZ Valérie, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. NETZER Jean, Lucien,

Point n°7 – Budget primitif 2014 du lotissement "Le Domaine de la Clé des Champs"

Rapport présenté par Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire.

La réalisation budgétaire 2013 constate un déficit global de 877 597,98 € contre 1 198 010,47 € en 2012, composé d'un déficit d'investissement de 1 198 868,38 € (1 210 818,26 € en 2012) et d'un excédent d'exploitation de 321 270,40 € (12 807,79 € en 2012).

Comme pour le budget principal, les résultats de 2013 seront intégrés par anticipation dès le budget primitif 2014.

SECTION D'EXPLOITATION

Pour 2014, il y a lieu de prévoir en dépenses d'exploitation :

- 200 000 € pour le solde de la desserte téléphonique, l'éclairage public, l'élargissement de la voirie et la viabilité définitive
- 500 € pour les frais de reliquat de TVA
- 20 000 € pour des frais financiers éventuels pour l'utilisation d'une ligne de trésorerie
- 11 200,60 € pour les dépenses imprévues
- 968 299,40 € de constatation et variation du stock par opération d'ordre

Et en recettes d'exploitation,

- la recette prévisionnelle de vente des terrains aménagés (678 729,60 €), il est précisé que ce montant ne porte pas sur la vente de la totalité des terrains restants
- la constatation du stock pour 200 000 € par une opération d'ordre budgétaire
- la reprise de l'excédent d'exploitation 2013 en 2014 pour 321 270,40 €.

Ainsi, la section d'exploitation s'élève à 1 200 000 € en dépenses et en recettes contre 1 800 000 € en 2013.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend en dépenses :

- 1 198 868,38 € pour la reprise du déficit d'investissement de 2013 en 2014,
 - l'opération d'ordre de constatation du stock pour 200 000 €,
 - l'opération d'ordre de transfert du stock en cours vers le stock final pour 1 211 676,17 €,
 - et les dépenses imprévues pour 19 455,45 €.
-
- Les recettes d'investissement sont constituées de
 - l'opération d'ordre de transfert du stock en cours vers le stock final pour 1 211 676,17 €,
 - 968 299,40 € de constatation et variation du stock par opération d'ordre
 - un montant d'emprunt comme variable d'ajustement pour 450 024,43 €.

Ainsi, la section d'investissement s'élève à 2 630 000 € en dépenses et en recettes contre 1 630 000 € en 2013.

Le budget du lotissement « Le Domaine de la Clé des Champs » ne constate pas de report de crédit d'investissement de 2013 sur 2014.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- APPROUVER le Budget Primitif 2014 « LOTISSEMENT DOMAINE DE LA CLÉ DES CHAMPS », se décomposant comme suit:

Section d'Investissement

- Dépenses d'Exploitation.....2 630 000,00 €
- Recettes d'Exploitation.....2 630 000,00 €

Section d'Exploitation

- Dépenses d'Exploitation.....1 200 000,00 €
- Recettes d'Exploitation.....1 200 000,00 €

- VOTER les crédits des sections "Exploitation" et "Investissement" par Chapitre.

Adopté à la majorité.

Pour :

24 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRISSMER Jean-Paul, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Contre :

4 voix : M. BECKER Gérard, Mme GROSSHOLTZ Valérie, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. NETZER Jean, Lucien,

Abstention :

3 : M. DATIN Jean-Pierre , M. GRESS Raymond, Mme MULLER Michèle,

Point n°8 – Appel à l'emprunt pour l'exercice 2014

Rapport présenté par Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire.

Dans sa séance du 31 mars 2008, le Conseil municipal a donné mandat au maire pour procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget. L'objet de la présente délibération est d'en fixer les limites.

Les besoins en emprunts à effectuer au **budget principal** sur l'exercice 2014 seront au maximum de 3 600 000 €.

Pour mémoire, le conseil municipal avait autorisé un appel de fonds de 1 000 000 € au titre de 2013, mais aucun emprunt n'avait été souscrit. Entre 2008 et 2013, la Ville n'a fait appel qu'à un emprunt de 500 000 €.

En ce qui concerne le **Service de l'Eau**, l'enveloppe budgétaire relative aux emprunts à effectuer sur l'exercice 2014 peut être fixée à 140 000 €. Pour mémoire pour ce budget, il a été fait appel à des emprunts à hauteur de 60 000 € en 2012 et 2011 et de 140 000 € en 2010 et aucun appel en 2013.

En ce qui concerne le **Lotissement « Le Domaine de la clé des Champs »**, le besoin en emprunts à effectuer sur l'exercice pourrait se chiffrer à 450 000 €. Cet emprunt serait nécessairement sur une courte durée, dans l'attente de la réalisation des cessions de terrains.

Une consultation auprès de différents établissements bancaires sera faite avant tout engagement.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- FIXER le montant maximum des emprunts que le Maire est autorisé à souscrire pour 2014 à
 - 3 600 000 € pour le Budget Principal,
 - 140 000 € pour le Service de l'Eau et
 - 450 000 € pour le Lotissement « Le Domaine de la Clé des Champs ».

- AUTORISER le Maire à signer le ou les contrats de prêts aux conditions les plus avantageuses ressortant de la consultation auprès des différents établissements bancaires à la date de la négociation.

Adopté à la majorité.

Pour :

24 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRISSMER Jean-Paul, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Contre :

4 voix : M. BECKER Gérard, Mme GROSSHOLTZ Valérie, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. NETZER Jean, Lucien,

Abstention :

3 : M. DATIN Jean-Pierre , M. GRESS Raymond, Mme MULLER Michèle,

Point n°9 – Divers travaux prévus au budget 2014 : demande de subventions

Rapport présenté par Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire.

Certains travaux prévus au budget primitif peuvent bénéficier de participations financières de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), il s'agit de :

Fonction	Détail du projet	Prix Estimatif TTC
ATELIERS MUNICIPAUX	Travaux chauffage-gardes-corps-réaménagement ateliers garages	110 000,00
ECOLE FOCH	Travaux d'accessibilité	70 000,00
ECOLE FILEURS	Travaux d'accessibilité	20 000,00
ECLAIRAGE PUBLIC	Réfection EP route d'Oberhoffen (Pfaadt/Rhin)	65 000,00
ECLAIRAGE PUBLIC	EP route Obermatt (entre Haguenau et Stade)	85 000,00
LOGEMENT REBGARTEN	Ravalement façades avec isolation	80 000,00
LOGEMENT REBGARTEN	Isolation des combles	10 000,00
TRAME VERTE	Rénovation Trame Verte tranche 1	120 000,00
MUSEE	Mise en place d'une chaudière	40 000,00
MAISON DES ARTS	Isolation combles + reprise parquet	40 000,00
CRECHE	Remplacement chaudière & portes ext.-dalles amortissantes-signalétique	69 000,00
CIMETIERE	Restauration monuments aux morts de 1870	35 000,00

Le Conseil Municipal est appelé à :

- DONNER SON ACCORD pour la réalisation des travaux susvisés,
- SOLLICITER les participations financières de la part de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF, aux taux les plus favorables,
- CHARGER le Maire de la consultation des entreprises, conformément au code des marchés publics,
- AUTORISER le Maire à signer les marchés de travaux et de fournitures correspondants et le charger de toutes les démarches nécessaires.

Adopté à la majorité.

Pour :

27 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. DATIN Jean-Pierre , M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRESS Raymond, M. GRISSMER Jean-Paul, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, Mme MULLER Michèle, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Abstention :

4 : M. BECKER Gérard, Mme GROSSHOLTZ Valérie, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, M. NETZER Jean, Lucien,

III – TRAVAUX

Point n°10 – Autorisation pour déposer des demandes d'urbanisme

Rapport présenté par Mme ARNOULD Sylvie, Adjoint au maire.

Un certain nombre de travaux projetés nécessite des autorisations d'urbanisme et il appartient au conseil municipal d'autoriser le Maire à présenter les demandes correspondantes.

Il s'agit :

Lieux	Détail du projet
Ecole Hasensprung	Remplacement chaudière + toiture terrasse
Ecole Foch	Reprise de la toiture
Ecole Erlenberg	Prolongement clôture
Musée de la Laub	Remplacement chaudière individuelle gaz
Crèche	Remplacement chaudière + remplacement porte extérieure côté rue
Logement Lion d'Or	Remplacement chaudière
Logement Rebgarten	Ravalement de façade

Le Conseil Municipal est appelé à :

- AUTORISER le Maire à solliciter les autorisations d'urbanisme correspondantes et
- LE CHARGER de signer tous les documents y relatifs.

Adopté à la majorité.

Pour :

29 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BEYROUTHY Gabriel, M. DATIN Jean-Pierre , M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRESS Raymond, M. GRISSMER Jean-Paul, Mme GROSSHOLTZ Valérie, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, Mme MULLER Michèle, M. NETZER Jean, Lucien, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Abstention :

2 : M. BECKER Gérard, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle,

IV – TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Point n°11 – Acquisition d'un terrain rue Profonde (consorts HUGUENEL)

Rapport présenté par M. GIROUD Claude, Adjoint au maire.

Dans le cadre de l'extension de la trame verte jusqu'à la rue Profonde, la Ville de Bischwiller a proposé aux consorts Huguenel de se porter acquéreur de la parcelle leur appartenant cadastré section 5 n° 22 d'une surface de 27,93 ares.

Un accord a été trouvé avec les propriétaires pour l'acquisition de la parcelle au prix de 30 039,50 € pour les 27,93 ares. Ce montant a été fixé en référence aux récentes transactions réalisées dans le secteur.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- DONNER SON ACCORD pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section 5 n° 22, d'une superficie de 27,93 ares, propriété de MM. Robert, Gilbert et Alain HUGUENEL, au prix total de 30 039,50 € HT,
- AUTORISER le Maire, respectivement le 1er Adjoint, à signer les actes correspondants et le charger de toutes les formalités nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

Point n°12 – Acquisition d'un terrain rue de Gries - alignement de voirie

Rapport présenté par M. GIROUD Claude, Adjoint au maire.

La commune a entrepris depuis 2006 de régulariser l'alignement des propriétés situées rue de Gries. En effet, les propriétaires riverains possèdent une partie du trottoir réalisé au droit de leur propriété.

Dans ce cadre, deux riverains nous ont fait part de leur accord pour la rétrocession à titre gratuit des parcelles cadastrées section 33 n° 404/194, 406/193, 408/193 et 410/192 d'une superficie globale de 40 m² située devant les immeubles 15A et 17 rue de Gries.

Il est précisé que le terrain concerné est déjà aborné et qu'il s'agit d'une régularisation foncière.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- DONNER SON ACCORD pour l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée en section 33 n° 404/194 d'une superficie de 0,23 are, propriété de M. et Mme Jacques LEONHARDT,
- DONNER SON ACCORD pour l'acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées en section 33 n° 406/193, 408/193 et 410/192 d'une superficie de 0,17 are, propriété de M. et Mme Martial SCHMITT,
- AUTORISER le Maire, respectivement le 1er Adjoint, à signer toutes les formalités à intervenir.

Adopté à l'unanimité.

Point n°13 – Taxe d'urbanisme : remise gracieuse de pénalités

Rapport présenté par M. KUNTZEL Jean-Claude, Adjoint au maire.

La commune a été saisie par la Direction Générale des Finances Publiques d'une demande de remise gracieuse de pénalités de retard concernant les taxes générées par un permis de construire accordé le 28 septembre 2011 pour la construction de 42 logements.

Les taxes d'urbanisme dues par le bénéficiaire de l'autorisation sont indiquées sur l'arrêté accordant le permis de construire et sont payables pour moitié 12 mois et pour moitié 24 mois après l'autorisation.

Le bénéficiaire des permis de construire sollicite une remise gracieuse des 617 € de majoration qui lui ont été imputés pour non paiement de la Taxe Locale d'Equipement constaté début 2014, le délai de paiement étant fixé au 28 septembre 2013.

Il est précisé que le bénéficiaire avait déjà omis de régler les taxes lors de la première échéance et que le conseil municipal avait décidé de refuser la remise gracieuse par délibération du 24 juin 2013.

En application de l'article L251A du livre des procédures fiscales, le Conseil Municipal est compétent pour accorder la remise gracieuse des pénalités de taxes non liquidées à l'échéance.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- REFUSER au bénéficiaire du permis de construire n° PC 067 046 11 R 0021 la remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

V – RESSOURCES HUMAINES

Point n°14 – Modification de l'état des effectifs : création d'un poste de technicien principal 1ère classe

Rapport présenté par Mme THOMAS Nicole, Maire.

Compte tenu de l'évolution des missions de certains postes, il est nécessaire de faire évoluer les carrières de certains agents.

C'est ainsi qu'il y a lieu de créer un poste de technicien principal de 1^{ère} classe avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- DONNER SON ACCORD à la création du poste ci-dessus énoncé.
- CHARGER le Maire de toutes les formalités correspondantes.

Adopté à la majorité.

Pour :

27 voix : Mme ARNOULD Sylvie, M. BARTHOLOME Maurice, M. BASAK Metin, M. BECKER Gérard, M. BEYROUTHY Gabriel, M. ECKERT René, Mme FREIS Simone, M. GIROUD Claude, M. GRISSMER Jean-Paul, Mme GROSSHOLTZ Valérie, M. HUTTEL Gilbert, Mme JUNG Blandine, M. JUNG Jean-Jacques, M. KREB Jean-François, M. KUNTZEL Jean-Claude, Mme LAMOTTE Anne-Marie, Mme LERCH Isabelle, Mme LIEB Agnès, Mme LITT Monique, M. MARTZ François, Mme MENGES Yolande, M. NETZER Jean, Lucien, Mme RIFF Elodie, M. RIFF Stéphane, Mme THOMAS Nicole, M. UNGETHUM Hubert, Mme VOGT Sophia,

Abstention :

4 : M. DATIN Jean-Pierre , M. GRESS Raymond, Mme GRUNDER-RUBERT Michèle, Mme MULLER Michèle,

Fait à Bischwiller, le 20 Février 2014.

Nicole THOMAS,
Maire